

La troisième partie du Rosaire est ordinairement désignée sous le nom de *chapelet* ou de *petite couronne de cinquante Ave Maria, Rosarium quinquagenarium*, comme le nomment les actes pontificaux.

\*\*\*

L'on connaît l'origine du saint Rosaire ; elle est rappelée comme suit par Sa Sainteté Léon XIII dans sa Lettre Encyclique du 1er septembre 1883 :



*Saint Dominique prêchant le Rosaire.*

« Aucun de vous n'ignore, Vénérables Frères, quels tourments et quels deuils ont apportés à la sainte Église de Dieu, vers la fin du douzième siècle, les hérétiques albigeois qui, enfantés par la secte des derniers manichéens, ont couvert la France et tous les autres pays du monde latin de leurs pernicieuses erreurs. Portant partout la terreur de leurs armes, ils étendaient leur domination par le meurtre et les ruines.

« Contre ce fléau, Dieu a suscité, dans sa miséricorde, l'insigne père et fondateur de l'Ordre dominicain. Ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, s'avança contre les ennemis de l'Église catholique animé de l'esprit d'en haut, non avec la violence et les armes, mais avec la foi la plus absolue en cette dévotion du saint Rosaire que le premier il a propagée, et que ses enfants ont portée au quatre coins du monde. Grâce à cette nouvelle manière de prier, la piété, la bonne foi, la concorde, commencèrent à reprendre racine, et les projets perfides des hérétiques furent heureusement frustrés. Grâce à elle encore, beaucoup d'égarés ont été ramenés à la voie droite, et la fureur des impies a été réfrénée par les armées catholiques qui avaient été levées pour repousser la force par la force. »

Comme on le voit, le chapelet ou rosaire, dans sa forme